

CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement
et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Niveau 6 *

*Arrêté du 4 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS

Le métier

Le Responsable d'une unité de travail est un professionnel qui assure l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers.

Personnes concernées

Enfants, adultes, personnes âgées

Tout public, en situation de handicap, de vulnérabilité
et/ou de précarité.



Champs d'intervention

Établissements et services du champ
sanitaire, social et médico-social
secteur associatif, organismes de protection sociale,
fonction publique territoriale et hospitalière.



Objectifs du métier

Encadrer une équipe et les actions directement engagées auprès des personnes accompagnées.

Garantir le respect des droits des personnes accompagnées.

Favoriser une réflexion éthique.

Concevoir et **conduire** des projets en adéquation avec le projet de l'établissement dans le respect du cadre institutionnel.

Assurer la gestion administrative et le suivi budgétaire d'une unité et la communication interne.

Participer à l'élaboration du projet de la structure dans lequel il travaille.

Créer des partenariats.

Faciliter le travail en réseau.

La formation à l'IRFASE

82%
Taux de réussite
au diplôme
décembre
2021

Formation sur 18 mois

3 semestres

- 400 h de formation théorique
- 420 h de formation pratique **

Début de formation
Janvier et/ou Septembre

Différents statuts

- Formation professionnelle

Inscription

Sous réserve de satisfaire
aux critères d'admission :

- Inscription auprès de l'IRFASE : Stagiaire de la formation professionnelle – salarié (financement employeur / OPCO), adulte en reprise d'études (CPF de transition, CPF ou autres), demandeur d'emploi (nous consulter).

CODE CPF: 239669

CODE RNCP2514



** Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours / Allègement possible



Responsable filière
nadia.rodrigues@irfase.com
06 18 60 26 73

Assistante de formation
patricia.merlin@irfase.com
01 60 79 50 44

Référente handicap
florence.gravier@irfase.com
06 29 56 53 85



Irfase.fr



CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement
et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Niveau 6 *

*Arrêté du 4 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS



Objectifs

- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier de cadre intermédiaire.
- Acquérir un diplôme de niveau 6.



Formation théorique

4 Unités de formation (UF)
découpés en 6 domaines de compétences (DC)

UF1 – Conception et conduite de projets (90 h)

- DC 1 : Conception et conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel
- DC 6 : Évaluation, développement de la qualité

UF 2 – Expertise technique (150 h)

- DC 2 : Expertise technique

UF 3 – Management d'équipe (100 h)

- DC 3 : Management d'équipe
- DC 5 : Communication, interface et gestion de partenariat

UF 4 – Gestion administrative et budgétaire (60 h)

- DC 4 : Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service.



Formation pratique

420 heures de stage répartis en
1 stage sur 1 ou 2 sites qualifiants (hors employeurs)

La formation à l'IRFASE

Tarifs
Voir les conditions
générales de vente
sur irfase.fr

✓ Prérequis pour candidater

- Justifier d'un diplôme de travail social au moins de niveau 5.
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 6.
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau 5 figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de 2 ans d'expérience professionnelle.
- Justifier d'un diplôme sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 5 et de 3 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions d'encadrement réalisées dans le secteur social, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Si l'expérience professionnelle relève uniquement de fonctions d'encadrement fonctionnel, 6 mois consécutifs d'encadrement fonctionnel sont exigés dans les 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs énoncés ci-dessus.
- Justifier d'un diplôme de niveau 4 du travail social et de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.



Modalités d'évaluation

La formation est certifiante de niveau 6

- L'étudiant devra valider : l'ensemble des 6 Domaines de Compétences dans le cadre d'un cursus complet.

